

BULLETIN MUNICIPAL 2021

NEUBLANS-ABERGEMENT



Sommaire

Couverture	1
Sommaire	2
Éditorial	3
Composition du Conseil Municipal / Etat civil.....	4
Travaux réalisés en 2021 / Ilots de sénescence.....	5
Fibre.....	6
Travaux cimetièrè.....	7
Mare / Jussie.....	8
Sécurité publique / Plantations de haies.....	9
Broyage des végétaux.....	10
Nettoyage de printemps.....	11
Fleurissement.....	12
Repas républicain du 14 juillet.....	13
Stagiaires / Emploi jeune.....	14
Stagiaires / Emploi jeune photos.....	15
Verger de sauvegarde.....	16
Hommage à nos anciens.....	17
Anniversaire René Courcenet.....	18
Colis des aînés.....	19
Arbre de Noël des enfants.....	20
Cérémonie du 11 novembre.....	21
Nouvelles activités.....	22
Véprées.....	23
Flâneries bressanes.....	24
Bibliothèque.....	25
Dictées / Arpèges.....	26
À cheval sur la Bresse.....	27
Fête du pain / APE.....	28
ACCA.....	29
S.E.N.A.....	30
S.E.N.A. Les Défrichés.....	31 et 32
Hommage à Gérald ROSSET.....	33
Amicale du Guilleron / Forme & Bien-Etre.....	34
Souvenir Français.....	35
Conversation bressane.....	36
Recette gâteau aux châtaignes.....	37
Horaires déchetteries / brûlage.....	38
Annuaire des associations.....	39
Couverture : étang du Meix.....	40

L'année 2021 s'est malheureusement terminée comme la précédente : dans la morosité et l'inquiétude provoquées par cette interminable crise COVID. Au-delà de la tristesse de voir tous nos enfants contraints de porter le masque à l'école et constater l'isolement de certains, privés de rapports sociaux, c'est toute l'organisation de notre société qui s'est trouvée chamboulée par ce virus. Aucune structure n'aura été épargnée et nous constatons ses effets jusque dans le plus petit des villages.

À Neublans-Abergement comme partout ailleurs les associations ont annulé leurs activités et les animations ont disparu les unes après les autres, mettant en danger une partie de l'économie, dépendante de ces milliers de bénévoles qui font vivre nos campagnes.

Malgré ce contexte compliqué, vous découvrirez au fil des pages de ce bulletin, que nous avons tenté de respecter nos engagements, en concrétisant les projets pour lesquels vous nous avez élus :

- modernisation de l'éclairage public,
- création du sentier piétonnier d'Abergement pour sécuriser les déplacements des enfants
- mise en place d'une aire de pique-nique et de jeux à Abergement,
- réaménagement du cimetière,
- pérennisation des emplois jeunes,
- création d'une association d'aide à la personne basée à la mairie,
- création du verger de sauvegarde des variétés anciennes...

Vous retrouverez tout cela en images dans ce bulletin que nous voulons le plus attrayant possible.

Il reste beaucoup à faire, en particulier mener à bien le projet de commerce multi-services, dont les plans sont actuellement à l'étude par l'architecte des bâtiments de France.

Dès que la situation sanitaire le permettra, nous organiserons une réunion publique afin de vous donner la parole sur tous les sujets qui vous tiennent à cœur, mais pour cela il faudra que 2022 soit synonyme de retour à la vie d'avant.

Dans l'attente, le conseil municipal vous présente, à vous et à ceux qui vous sont chers, ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Le maire, Guy Savoye

Composition du Conseil Municipal 2020

Maire : SAVOYE Guy
1^{er} adjoint : METTETAL Isabelle
2^{ème} adjoint : AUBERT POIGNOT Christel
3^{ème} adjoint : JOBERT Gilles
Conseillers : BOUVOT Laurent CUSEY Jean-Pierre EUVRARD Christine
JOBERT Yves KAICHOUH Chantal LEPEUT Cyril
MARTIN Jacques MOUGENOT Oriane PRINCE Odile
SAVOYE Jean-Marc

Secrétaire de Mairie : LOPEZ Sonia
Agence postale : BRESSAND Stéphanie
Entretien espace verts : PRINCE Didier
PRINCE Philippe

MAIRIE : ouverture Lundi 13h à 17h et Jeudi 8h à 13h tél: 03 84 81 60 36
AGENCE POSTALE (APC) : ouverture du Lundi au Vendredi 14h à 17h tél: 03 84 81 67 33

Location salle polyvalente : 200€ le week-end et 50€ par jour supplémentaire.

Etat Civil

Personnes décédées en 2021

NOMS	Prénoms	Nées le	Décédées le	lieu	Département
CHARTON	Claude, Annie, Renée, Geneviève veuve LANG	14/06/1952	27/01/2021	Dijon	21
PETITJEAN	Paul, Marie, Emile	07/08/1944	01/03/2021	Dole	39
PERNOT	Rose, Marie	19/12/1946	03/03/2021	Besançon	25
GAUTHERET	Paulette, Andrée, Jeanine	24/02/1930	28/03/2021	Lyon	69
NOLTET	Colette, Marie, Renée, Andrée	15/05/1932	30/06/2021	Saint Dizier	52
GOGNIAT	Janine, Juliette, Claudette veuve LE BAIL	21/10/1936	17/07/2021	Dole	39
BAILLY	Micheline, Irma veuve MAIRET	20/02/1930	10/08/2021	Dole	39
MAIRET	Jean	01/08/1938	11/12/2021	Pontarlier	25
DIEBOLD	Paul, Marie, Antoine	24/05/1923	17/12/2021	Dole	39

Naissance en 2021

NOMS	Prénoms	Nées le	Lieu	Département
PIERRE	Mahé	19/05/2021	Dijon	21
BEZ	Anaïs	20/11/2021	Dole	39

Mariage

FORET Gaëtan, Charles et MOREY Sévérine, Danielle, Louise se sont unis le 17/07/2021

Travaux réalisés en 2021

Parmi les travaux réalisés en 2021, nous vous présentons le financement des trois principaux dossiers :

- Chemin piétonnier d'Abergement avec éclairage par 9 poteaux équipés de panneaux photovoltaïques pour un coût global de 28 729,92 € subventionné à hauteur de :

ETAT	DEPARTEMENT	COMMUNAUTE DE COMMUNES	TVA récupérée	COMMUNE
5 486,25 €	5 486,25 €	4 012,47 €	4 788 €	8 956,95 €

- Réaménagement du cimetière coût global de 23 378,40 €

ETAT	DEPARTEMENT	COMMUNAUTE DE COMMUNES	TVA récupérée	COMMUNE
5 487,50€	5 490 €	5 487,53 €	3 896,40 €	3 016,97 €

- Rénovation de l'éclairage public, 1^{ère} tranche pour 47 luminaires changés et 5 725 mètres de câbles posés pour l'éclairage led indépendant du câblage Enedis pour un coût global de 69 779,04 €

ETAT	SIDEC	TVA récupérée	COMMUNE
30 000 €	15 000 €	11 629,84 €	13 149,20 €

Îlots de sénescence

En coopération avec Natura 2000 Bresse Jurassienne et l'ONF, la commune a décidé de créer des îlots de sénescence.

Il s'agit de parcelles forestières dans lesquelles les arbres ne seront pas exploités pendant une durée de trente ans.

Un suivi sera effectué régulièrement par des spécialistes afin d'étudier l'évolution de ces parcelles.

La chasse et la balade restent autorisées mais pas la circulation d'engins motorisés.

L'objectif est de créer un réseau suffisamment dense car d'autres communes du secteur ont déjà passé de tels contrats.

Au bout de quelques années, dans certains îlots, l'arrivée de nouvelles espèces animales (oiseaux, insectes) a pu être constatée.

La commune a ainsi placé six hectares en îlots de sénescence et percevra pour cela une indemnité de 24 400 € qui sera intégralement réinvestie dans des opérations environnementales favorisant la biodiversité.

Fibre

Le déploiement de la fibre aura connu bien des péripéties. En effet, un beau matin nous avons découvert que 12 poteaux avaient été implantés rue de La Poste au niveau du Meix, si près de la route que le croisement de 2 véhicules devenait très dangereux voire impossible pour des engins comme les tracteurs ou les bus. Des dizaines de mails et d'appels téléphoniques auprès de l'entreprise ayant réalisé les travaux, comme du conseil départemental, sont restés lettres mortes.



Il aura fallu, après des semaines sans aucune avancée, que la mairie interdise l'accrochage du câble pour qu'enfin une réaction ait lieu et que notre solution soit acceptée, à savoir le déplacement des poteaux sur le talus opposé. Pour gagner du temps nous avons pris à notre charge et effectué nous-mêmes l'élagage de la forêt pour permettre la pose des poteaux et le bon sens l'a enfin emporté.

Quelques semaines plus tard c'est le département qui bloquait les travaux à Abergement St Jean et mettait la commune en demeure d'intervenir dans une propriété privée dont une haie non entretenue depuis des années empêchait la pose du câble et avait totalement englouti les câbles EDF et téléphone. Le propriétaire n'ayant pas répondu à notre courrier recommandé, les employés communaux aidés de plusieurs conseillers ont travaillé pendant près de 2 jours pour abattre les arbres concernés et une facture de 1084€ a été envoyée au propriétaire par le Trésor Public.

Les travaux ayant enfin été réceptionnés à Abergement, les opérations de démarchage commercial devraient reprendre en février de la part d'Orange pour assurer les raccordements individuels.



Fermé le mardi

Mariage, buffet, etc...
Plats à emporter,
produits fait maison,
réception, découpe de bête

SEB TRAITEUR

9 Grande rue
71270 PIERRE-DE-BRESSE
Tél. 03 85 76 22 75
seb.pernot@hotmail.com

Fermé le mardi

Emmanuel BOET

07 66 58 77 10
09 73 52 14 10
em339@free.fr
16 rue de la poste 39120
Neublans-Abergement

SIRET : 88507293400015

Terrassement, travaux publics et privés, VRD

PELLETIER
TRANSPORTS TP
DEBROUSSAILLAGE

À votre service depuis 1994

71 TORPES 06 08 71 19 93
L.tp.pelletier@orange.fr 03 85 72 31 21

Fauchage, débroussaillage, élagage au lamier

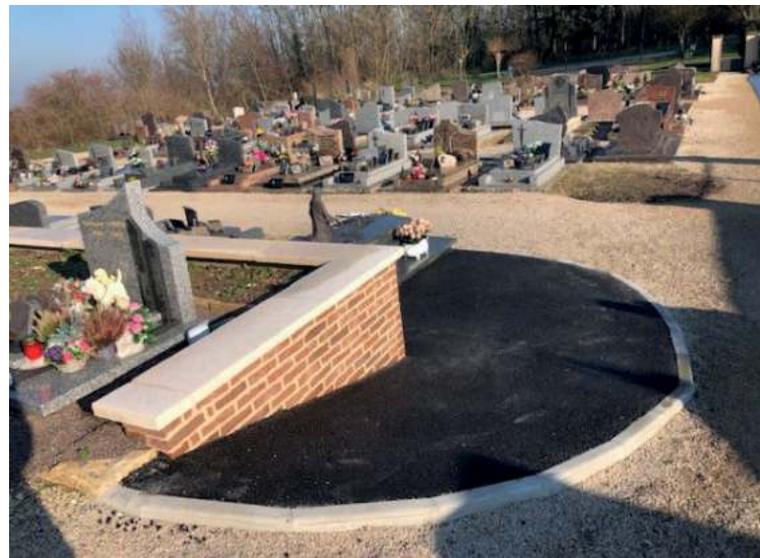
Travaux du cimetière



Afin d'améliorer la circulation entre les tombes et de faciliter l'entretien du cimetière, des allées supplémentaires ont été goudronnées.

Un muret en briques a été construit pour stabiliser la butte de terre séparant l'ancien et le nouveau cimetière. Cet aménagement recevra dans l'avenir de nouvelles cases individuelles de columbarium et un sentier de cheminement a été créé au pied de ce muret.

Enfin l'environnement du columbarium situé près de l'entrée principale a été entièrement réaménagé pour donner une nouvelle perspective sur l'entrée du cimetière.



Réhabilitation des mares forestières

Une réunion a eu lieu à la salle des fêtes de Neublans-Abergement le 02/12/2021 avec une trentaine de participants parmi lesquels des représentants des municipalités de Petit-Noir et Neublans-Abergement, Christian Lagalice président de La Plaine Jurassienne et de la fédération des chasseurs du Jura, Laurent Delannoy garde ONF, Diane Robach, animatrice Narura 2000 Bresse Jurassienne et Gautier Laurent chef de Projet Trame turquoise.

L'objet de la réunion était de présenter le projet d'étude et de Restauration du réseau de mares présentes sur le secteur de Neublans-Abergement et Petit-Noir.

En effet un appel à projets a été lancé par l'agence de l'eau afin de restaurer la Trame Turquoise qui est constituée de l'ensemble des milieux permettant d'assurer le cycle de vie des espèces inféodées à la fois aux milieux terrestres, humides et aquatiques.

La fédération des chasseurs du Jura portera ce projet et en partenariat avec les communes de Neublans-Abergement et Petit-Noir, va étudier le réseau de mares et autres plans d'eau (environ 60), communaux comme privés, présents sur la commune de Neublans-Abergement et la forêt communale de Petit-Noir.

Ce projet se déroulera sur 3 ans, de l'automne 2021 à l'automne 2024. Toute personne souhaitant s'investir dans les différentes opérations (animations nature, créations d'outils, opérations de sauvetages, chantiers participatifs...), pourra s'impliquer selon ses souhaits.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser en mairie pour tout renseignement.



Lutte contre la Jussie

La jussie est une plante invasive qui en quelques années peut entièrement coloniser un étang, anéantir toute vie aquatique et le transformer en désert.

A Neublans-Abergement elle est présente sur l'étang du Meix dont elle recouvrait les $\frac{3}{4}$ de la surface. Une campagne d'arrachage manuel a donc eu lieu par une entreprise spécialisée. Pendant plusieurs semaines, huit personnes équipées de 4 barques et 2 camions, ont arraché plusieurs tonnes de jussie.

Ce chantier est piloté par Natura 2000 Bresse Jurassienne et l'établissement public Saône et Doubs avec des fonds européens. Ces opérations d'arrachage, seule méthode efficace pour ralentir le développement de la plante, se poursuivront jusqu'en 2026.

Un grand merci à Alain Bonnin du GAEC des Iris, pour son aide précieuse dans cette lutte.



Sécurité publique

Le 8 décembre dernier j'ai reçu l'adjudant-chef commandant la communauté de brigades de gendarmerie de Chaussin, Mont-sous-Vaudrey, Chaumergy. Il venait présenter les nouveaux services mis en place par l'état afin de renforcer la sécurité en zone rurale et lutter contre toutes les nouvelles formes de délinquances. Beaucoup de sujets ont été abordés, comme les violences intra familiales, dont les femmes et les enfants sont très souvent victimes, mais aussi les problèmes de sécurité routière. Sur ce dernier point il s'est engagé à traiter le problème avec la municipalité en 2022. Il a également annoncé la mise en place d'un référent que le maire de chaque commune pourra contacter afin de signaler tout incident, et qui constituera leur interlocuteur privilégié.

D'autre part j'ai proposé d'organiser une rencontre à la salle des fêtes entre la population du village et des représentants de la gendarmerie, ce qu'il a accepté. Nous conviendrons d'une date et nous vous la communiquerons dès que possible. Nous avons également convenu qu'il nous communiquerait les chiffres des différentes interventions effectuées dans le village et nous les publierons tous les 6 mois avec le compte-rendu du conseil municipal.

L'ensemble du conseil salue cette initiative qui contribue à rassurer les habitants de nos différents villages.

Le maire.

Plantation des haies

Entre 1960 et 1980, 45000 km de haies disparaissaient chaque année en France à cause des remembrements et de l'étalement urbain.

En 1990, 70% des haies présentes au début du 20e siècle avaient disparu.

Et pourtant, les haies sont indispensables, nos ancêtres l'avaient bien compris et en avaient planté massivement dans tous les départements.

Une haie ralentit le vent de 20 à 50% sur une distance de 10 à 15 fois sa hauteur. L'évaporation est réduite de 25 à 30% et la température moyenne de la parcelle augmente de 1 à 2°C, le rendement est donc plus fort et plus régulier. La haie permet de lutter contre l'érosion des sols et ralentit le ruissellement.

On compte en général (selon la diversité de la haie), une centaine d'espèces différentes pour une longueur de 20 m de haies. En effet c'est un lieu de vie abritant oiseaux, mammifères et invertébrés qui forment une chaîne alimentaire complète.

En tenant compte de tous ces éléments nous avons donc décidé de replanter des haies sur le territoire communal.

Un contact a été pris avec Clémence Ravier responsable du dossier haies à la chambre d'agriculture du Jura et une invitation conjointe mairie/chambre d'agriculture a été envoyée à tous les agriculteurs travaillant sur le territoire communal.

Une réunion, animée par Clémence Ravier, a eu lieu le 4 novembre à la salle des fêtes de Neublans-Abergement avec 3 des 6 exploitants invités.

Cette réunion fut très fructueuse puisque 2 des 3 exploitants présents ont décidé d'intégrer le programme de plantation et 2 agriculteurs qui n'avaient pu être présents ont fait savoir qu'ils intégreraient également le dispositif.

De notre côté une étude sera réalisée avec la chambre d'agriculture pour choisir en commun les parcelles communales sur lesquelles des haies pourraient être replantées.

Le conseil municipal est très satisfait de ce résultat qui est aussi un exemple de concertation et de dialogue.

Broyage des végétaux



En 2021 nous avons réalisé quatre séances de broyage des branchages déposés par les habitants. Ce service a rapidement été adopté et est très apprécié car il évite des déplacements à la déchetterie de Chaussin. Le broyage a été effectué par des conseillers (Gilles, Jean-Marc, Chantal, Jean-Pierre, Guy, Jacky), sur quatre demi-journées. Le broyat a ensuite été utilisé lors des opérations de fleurissement pour pailler nos différentes plantations, ce qui permet de conserver l'humidité et évite la pousse d'herbes parasites. Les employés communaux l'ont également utilisé pour pailler des sentiers à différents endroits de la commune afin d'éliminer naturellement les herbes folles.

Vous êtes également de plus en plus nombreux à venir en récupérer gratuitement au dépôt.

Seul petit bémol, nous avons à plusieurs reprises trouvé des déchets dans les dépôts, comme des gravats, du plastique, des résidus de balayage où se mêlaient toutes sortes de petits déchets. Il va de soi que ce service repose sur la confiance et chacun doit se discipliner et comprendre que le manque de civisme de certains, s'il se répétait, pourrait nuire à la grande majorité qui respecte les règles.



Nettoyage de printemps



Belle affluence au nettoyage de printemps avec plus de 50 participants. Beaucoup de personnes qui venaient pour la première fois et parmi elles de nombreux jeunes.

Comme chaque année, ce ramassage permet de maintenir les abords et les routes d'accès au village agréables à fréquenter. Hélas le volume reste constant depuis des années. Seule nouveauté, beaucoup de masques anti-Covid.

L'opération sera reconduite en 2022 où nous vous attendons aussi nombreux.



Fleurissement



Comme nous nous y étions engagés, nous avons commencé au printemps, la plantation de végétaux (arbustes et fleurs), qui resteront et embelliront chaque année. Ainsi les fontaines et lavoirs mais aussi plusieurs parterres, ont été agrémentés par l'arrivée de différents végétaux : pivoines arbustives, lilas, lavandes, forsythias, buddleias ... plantés par une équipe de conseillers municipaux renforcée de quelques habitants du village. Nous continuerons ainsi chaque année en multipliant les lieux d'implantation, afin de poursuivre le fleurissement de notre commune, bénéfique tant aux habitants, qu'aux insectes pollinisateurs en grand danger d'extinction.

Les dates de la prochaine plantation vous seront communiquées et toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour nous aider.



14 juillet : Repas républicain et remise de médailles

Le 14 juillet, jour de Fête Nationale, toute la population du village était conviée par le conseil municipal à un repas gratuit.

L'objectif de ce repas est de réunir les habitants : permettre aux nouveaux de rencontrer les anciens dans un contexte amical et festif.

Pour illustrer cette volonté d'intégrer les nouveaux arrivants, le repas a été préparé par Abdou, un franco-hélvético-sénégalais arrivé depuis à peine un mois au village, qui a régalaé tous les convives.

Toute l'organisation a été prise en charge par les conseillers qui sont des élus de la République, d'où le nom de repas républicain.

Cette manifestation qui a accueilli près de 140 personnes a aussi été l'occasion de remercier 3 anciens conseillers municipaux pour leurs nombreuses années de dévouement au service de la commune : Joseph Cautard et Paul Gagneret, médailles d'argent et André Perron, médaille de vermeil. Les récompenses ont été remises par Florence Gay et Jean-Michel Daubigney nouvellement élus conseillers départementaux, en présence de Dominique Lonchamp, nouveau conseiller régional qui habite Neublans.

Cette manifestation inédite ayant fait l'unanimité, elle sera reconduite en 2022.



Joseph Cautard : 2 mandats de conseiller municipal (2001-2014). Ancien président de l'association des anciens combattants. Bénévole pendant plusieurs dizaines d'années dans la quasi-totalité des associations de Neublans. Médaille d'argent

Paul Gagneret : 3 mandats de conseiller municipal (2001-2020). Bénévole pendant plusieurs dizaines d'années dans les différentes associations de Neublans. Médaille d'argent



André Perron : 4 mandats et demi de conseiller municipal (1992-2020). Ancien pompier volontaire. Bénévole dans les différentes associations de Neublans, et très engagé dans la vie de la paroisse. Médaille de vermeil.

Stagiaires

En 2021 le secrétariat de mairie a accueilli 3 stagiaires pour des durées variables. Ces stages sont effectués dans le cadre scolaire et les élèves viennent découvrir l'univers professionnel. Les jeunes galèrent souvent pour trouver un employeur acceptant de les recevoir et bien souvent ils doivent écrire ou téléphoner à plusieurs dizaines de correspondants, souvent sans résultat.

C'est la raison pour laquelle nous avons pris la décision de systématiquement dire oui à toutes demandes de ce type.



Emploi Jeunes

Pour la deuxième année consécutive, le conseil a décidé de reconduire les emplois jeunes. En juillet ce sont donc 14 jeunes du village, âgés de 16 à 18 ans, qui se sont proposés pour un contrat d'une semaine chacun.

Au programme de l'an passé : nettoyage des lavoirs et fontaines, désherbage des sentiers piétons, parkings et cimetière, ramassage de déchets...se sont ajoutés : le lavage du matériel de la salle des fêtes (tables et chaises) et le ramassage de centaines de fourreaux de protection mis en place lors des opérations de plantations effectuées par l'ONF en forêt communale. Ces équipements censés s'autodétruire restent en fait souvent intacts et sont dispersés par le vent au bout de quelques années causant une importante pollution. Sous la conduite de Laurent Delannoy, le garde ONF, les jeunes ont collectés ces fourreaux, mais aussi pu profiter de toutes ses connaissances du milieu forestier qui sont immenses.

Cette année encore le travail fourni a été remarquable et cela contribue à garder un milieu de vie agréable qui profite à tous dans notre commune.

Nouveauté, les jeunes ont bénéficié d'une initiation aux premiers secours avec les pompiers de Petit-Noir.



Verger de sauvegarde



Ce projet qui faisait partie du programme électoral est devenu une réalité.



En décembre, 30 arbres fruitiers de variétés anciennes ont été plantés sur la parcelle réservée à cet effet.



Les volontaires, encadrés par des membres de l'association des croqueurs de pommes de La Petite Montagne ont mis en place les plants aux noms évocateurs comme :



reine claudie de Bavay, poire petit caporal, calville royale, cabarelle, grand alexandre, poire le lectier...

En janvier, 140 mètres de haies mellifères ont également été plantés sur le pourtour de la parcelle. Cette fois ce sont Kevin Bruchon, notre stagiaire et Didier Prince l'employé communal qui ont effectué le travail.

Cette haie est destinée aux insectes pollinisateurs, mais aussi à la petite faune qui ne manquera pas de se nourrir des fruits sauvages de la haie. Au printemps une inauguration aura lieu et chaque arbre aura comme parrain ou marraine un enfant de la commune.

Hommage à nos anciens

VERGER DE SAUVEGARDE ANDRE BONIN

CHEMIN DES ECOLIERS HENRI BRUCHON

SENTIER MAURICE PUGET

Pourquoi attribuer les noms d'anciens habitants du village, aujourd'hui disparus, à des sites communaux ?

Depuis toujours l'Histoire de France nous a été présentée à travers les grands événements faits de victoires, de défaites militaires, ou des humeurs des puissants de ce monde. Les manuels d'histoire n'ont parlé que bien tardivement des peuples. Tardivement dans le cours du temps, tardivement dans l'époque de leur réalisation. L'Histoire de France ainsi représentée est devenue celle des dirigeants et non du peuple. Cathédrales et châteaux sont racontés dans leurs moindres détails, alors pourquoi donc se préoccuper des contraintes de la vie quotidienne ? Les tailleurs de pierres ou les charpentiers n'ont droit qu'à quelques lignes dans les manuels. C'est ainsi que les cervelles bien remplies croient connaître l'Histoire de France.

Et pourtant, que serait notre pays sans ces millions d'anonymes, ouvriers, paysans, artisans qui ont façonné nos villes, nos campagnes, leurs paysages, leurs coutumes, leur art de vivre ?

C'est pour corriger en partie cette injustice que nous avons décidé de donner à nos chemins et sentiers, ou lieux de vie nouvellement créés, les noms de nos anciens.



Centenaire

Le 19 juillet une réunion amicale s'est tenue dans la salle du conseil municipal.

A l'invitation de la municipalité, René Courcenet, entouré de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, fêtait ses 100 ans.

Pour le remercier de sa présence constante aux différentes manifestations de toutes les associations du village depuis des dizaines d'années, la médaille d'honneur du village lui a été remise.

L'après-midi s'est poursuivi en partageant un beau gâteau d'anniversaire et le verre de l'amitié.

Bon anniversaire René !



Colis des aînés

Cette année encore, la municipalité a reconduit la distribution des colis pour nos aînés, car la crise sanitaire n'a pas permis la tenue du traditionnel repas.

Ce sont donc 97 colis pour une et deux personnes qui ont été distribués par Gilles, Jean-Marc, Christel, Oriane, Isabelle, Chantal, Josette, Jean-Pierre et Guy, des conseillers ou des bénévoles du CCAS.

Les colis festifs étaient accompagnés de cartes de vœux confectionnées par les élèves de l'école de Petit-Noir. À ce titre, la municipalité remercie les enfants ainsi que l'équipe pédagogique.

Je m'appelle Nathan et j'ai 8 ans. Je suis en CE2 à Petit-Noir. Je vous souhaite un joyeux Noël et une bonne année 2022.
Nathan

BONJOUR,
JE M'APPELLE ROSE
JE SUIS EN MOYENNE SECTION DE MATERNELLE.
J'AI 4 ANS.
J'ADORE LES ROBES.
JE VOUS SOUHAITE UN JOYEUX NOEL
ET UNE BONNE ANNEE 2022.



BONNE ANNÉE
BONJOUR,
JE M'APPELLE ERMIN
JE SUIS EN GRANDE
DE MATERNELLE. SECTION
J'AI 5 ANS.
J'ADORE LES CHIENS
ET LES CHATS
JE VOUS SOUHAITE UN JOYEUX NOEL
ET UNE BONNE ANNEE 2022.
2022



Chère madame, cher monsieur,
Je m'appelle Guillaume, j'ai dix ans, je suis en CM2 et j'habite à Petit-Noir. Mes passions sont le handball et le cheval Comtois. Nous vous écrivons pour un projet d'école de solidarité entre les générations. Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année avec vos proches. Vous pouvez me répondre à l'adresse de l'école: Guillaume (CM2), 7 impasse des écoles 39120 Petit-Noir.

Cordialement,
G

Bonjour
I m'appelle Léo, j'ai 10 ans, mais j'ai du mal à grandir vite car j'ai une maladie. Et l'aide j'aadore: la lecture, les problèmes et l'orthographe... J'adore le sport et la randonnée.
Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.
Cordialement Léo



Noël des enfants



Samedi 11 décembre, la municipalité a organisé pour les enfants de 0 à 10 ans un spectacle de magie. Erlina, ses tourterelles, son chien, ses tours de magie et ses cadeaux ont ravi les enfants qui ont participé activement.

L'arrivée du Père Noël avec la distribution des cadeaux a clôturé ce bel après-midi.



Cérémonie du 11 novembre

Plus de 100 personnes ont participé à la cérémonie du 11 novembre au monument aux morts de Neublans.

Les enfants des écoles de Petit-Noir-Neublans-Abergement ont interprété une belle Marseillaise sous la conduite de leur enseignant.

Après la lecture du message officiel, le maire a rendu hommage aux soldats français fusillés pour l'exemple pendant la Grande Guerre. Cet épisode méconnu du conflit a abouti à la mort de près de 650 soldats français, fusillés par leurs camarades de combats après des jugements sommaires et souvent sans défenseur.

Il a donc lu la lettre émouvante, qu'un de ces malheureux a écrit à sa femme la veille de son exécution, pour crier son innocence qui fut reconnue quelques années plus tard. Une réhabilitation bien trop tardive.

Ensuite la parole fut donnée à Jean Schwartzmann qui procéda à la lecture d'un beau poème pacifiste.

La cérémonie s'est terminée avec le verre de l'amitié à la salle des fêtes, dans le respect des règles sanitaires.



Vie l'Age d'Or

Afin de répondre à un besoin croissant d'aide à nos aînés, aux personnes fragiles ou en difficulté, l'association "Vie l'Age d'Or" basée à Neublans-Abergement a vu le jour grâce au soutien de la commune et de ses conseillers.

Nous vous proposons de vous aider dans les actes de la vie quotidienne (ménage, courses, ...) mais aussi un accompagnement aux repas, une aide aux transports.

A l'écoute, étudiant toutes demandes de la personne aidée, nous vous accompagnons dans une démarche personnalisée et adaptée à vos besoins.

Notre priorité c'est VOUS !



Laëty's ongles, prothésiste ongulaire



Diplômée et déclarée, je vous reçois à mon domicile, dans un chalet aménagé pour prendre soin de vos mains et pieds.

Je vous propose :

- rallongement capsules ou chablons,
- pose en gel sur ongles naturels,
- vernis semi-permanent mains, pieds.

N'hésitez pas à me contacter au 06.30.81.20.96 ou sur ma page Facebook Laëty's ongles.



A bientôt.



« Vèprées » du temps libéré

(après-midis récréatifs)

- Tous les **mercredis** (sauf férié, sauf août , sauf confinement)
- De **14h30 à 17h00**
- Dans les salles de la **Mairie** de Neublans - Abergement (à Neublans).
- **Dans le respect des consignes sanitaires.**
- **Rencontres amicales pour tous les âges.**

Faisons connaissance dans une ambiance détendue et sympathique.

- **Pour faire quoi ?**

- A leur demande, les personnes présentes s'organisent ensemble pour:

- des loisirs créatifs
- Des jeux de société
- Jouer aux boules (selon la météo)



- Toute idée réalisable (chanter ? Causer ? Raconter des histoires, lire à haute voix, bricoler, tricoter, coudre, échanger des savoir-faire, ...)

- L'activité «Vèprée» est gratuite, animée par des bénévoles.

C'est une branche de l'Association Loisirs et Détente

Pour en savoir plus et faire part de vos initiatives:

C.Perron tél: 03 84 81 60 64 (veuillez laisser vos coordonnées au répondeur).

Flâneries Bressanes

Départ :

tous les mardis, toute l'année à 14h (sauf férié, sauf alerte météo, sauf confinement)

- Dans la cour de Mairie (à Neublans)
- - Dans le respect des consignes sanitaires

MARCHES :

- sportives ou tranquilles
- Selon les possibilités de chacun
 - entre 1 km et 10 km
- Possibilité d'étudier des parcours pour poussettes et pour fauteuils roulants



Quand les participants le demandent :

Découverte des curiosités de la commune

Partage des connaissances sur :

- l'histoire, et les histoires,
- La géographie du territoire,
- Les plantes locales et leurs utilités,
- ...

Activité gratuite, animée par des bénévoles.

Ceci est une branche de l'association Loisirs et Détente

Merci de relayer ces informations sur vos réseaux sociaux préférés.

(contact: C.Perron tél: 03 84 81 60 64 : veuillez laisser vos questions et Vos coordonnées au répondeur).



Vente véhicules toutes marques
et spécialisé dans les véhicules utilitaires

AUTOMOBILES DU CHÂTEAU
Cyrille CRETIN
Réparateur agréé Citroën
28 B, route de Lons le Saunier
71270 PIERRE DE BRESSE

Tél. 03 85 72 84 44
Port. 06 79 04 49 06
Mail : rac.autochateau@laposte.net
www.automobiles-du-chateau.fr

SARL FERRAROLI

Couverture
Charpente
Zinguerie



Etanchéité
Bardage
Isolation combles

CHAUSSIN



Tél 03 84 71 89 46 - Port 06 63 67 63 93

mail : christophe@ferraroli.fr

Bibliothèque (multimédia)

- **Où ?** Mairie de Neublans Abergement (salle du Conseil Municipal à Neublans)
- **Quand ?** MERCREDI de 14h à 17h
 - de septembre à juillet
 - sauf férié ou confinement
- **Comment ?** Dans le respect des consignes sanitaires
Prêt gratuit (nombre et durée des emprunts à la discrétion des lecteurs)
- **Quoi ?**
 - Romans (pour toutes les envies), biographies, histoires... Livres pour enfants, bandes dessinées, ...
 - Livres et documents renouvelés selon les dons.
- **Pour qui ?** Pour tous les amateurs de tous les âges.



VENEZ VOIR ...

Nous acceptons tous les dons de livres et documents. Nous cherchons des livres écrits en gros caractères pour ceux qui ont des difficultés pour lire.

VENTE de livres d'occasion aux heures d'ouverture de la bibliothèque ou sur rendez-vous au 03.84.81.60.64. Merci de faire circuler cette annonce sur vos réseaux sociaux préférés.

Les bénévoles à votre service : Sylviane Dodet, Christine Honoré, Denise Perron, Claudette Schwartzmann, Jeanette Vautrin, Francine Schaillié, Colette Perron.

Merci à la Municipalité pour l'hébergement, la lumière, le chauffage et pour son soutien moral.

La bibliothèque (et ses activités annexes) est une branche de l'association Loisirs et Détente.

PRINTEMPS DES POÈTES

Après deux ans de silence, les poètes retrouvent la parole.

Donc, si les conditions sanitaires le permettent, les bénévoles de la Bibliothèque et tous ceux qui veulent donner un coup de main, proposent un après-midi «Poésies» le samedi 12 mars 2022 (de 15h à 18h)

Salle polyvalente à Neublans.

Première partie : les poésies de notre enfance, souvenirs d'école (apportez vos textes, ils seront lus).

Deuxième partie : Victor Hugo (1802 – 1885) pour ses 220 ans !

Animation par Arpèges.

Dans le respect des consignes sanitaires

Contacts : les bénévoles de la bibliothèque ou C. Perron HR : 03. 84.81.60.64

LIVRES BALADEURS

Des livres sont en libre service dans le hall de la Mairie et de l'Agence Postale, aux heures d'ouverture de la Mairie et de l'Agence. Chacun peut se servir.

Respecter les consignes sanitaires

Laisser le livre dans son sac de protection.

Il n'est pas nécessaire de rapporter les livres empruntés, faites les plutôt circuler dans d'autres boîtes à livres. Les livres sont renouvelés périodiquement...

Dictées : Savons-nous écrire encore en français



Les bénévoles de la bibliothèque organisent un après-midi
"orthographe"

Mercredi 8 juin 2022, de 15h à 17h00 - Salle polyvalente de Neublans
Dans le respect des consignes sanitaires

Au programme :
- dictée du certificat d'études primaires
- dictée du brevet des collèges
- les défis du Bled



Si les conditions sanitaires le permettent :

- verre de l'amitié (si possible, il est conseillé d'apporter son verre, sa tasse, sa petite cuillère, ...)
- vente de livres d'occasion

Pour vous entraîner :

1°) Énigme phonétique : qu'est ce qu' {yn' Fos'septik} (2 possibilités)

2°) De quoi parle-t-on ?

- si vous l'avez pas, prêtez moi la,
- si vous lavez, prêtez moi la pas.

(réponse mercredi 8 juin)



ARPEGES

Email: arpeges39@orange.fr

pratique musicale pour tous



Jacky

0384813968



Joël

0384816275



Adeline

0649826693



Gérard

0643591046

bienvenue à toutes et tous

À cheval sur la Bresse



L'association A Cheval Sur la Bresse a fêté ses 5 ans cette année avec ses 15 membres et 6 montures.

Notre vocation est de réunir les cavaliers et propriétaires d'équidés à partager des moments ensemble.

Nous avons des cavaliers d'expérience, un moniteur et des bénévoles de bonne volonté pour aider.

L'activité de l'association a été très restreinte à cause de la crise sanitaire et notre ancienne monitrice qui nous a quitté pour ouvrir sa structure équestre à Plaineoiseau.

Nous reprenons petit à petit avec principalement, des sorties et des randonnées équestres.

Une de nos cavalières, Gabrielle âgée de 11 ans, a débuté les concours de dressage avec son poney P'ti Boy afin de se qualifier et de représenter le Jura aux Championnats de France dans sa catégorie l'été prochain.

Elle doit acquérir 60 points et, sur 5 concours, elle en totalise déjà 39.

Cet été nous avons organisé une journée randonnée et jeux sur la carrière avec des cavaliers extérieurs : grande balade sur les chemins de Neublans, trempette au bords du Doubs, repas du midi et jeux toute l'après-midi.

Grâce à nos démarches et le soutien financier de la commune et du département, nous avons pu faire remettre du sable dans la carrière et acheter des chandeliers d'obstacles.

Nous les remercions sincèrement !

Nos actions et manifestations nous permettent de financer des stages, des cours et des concours à nos cavaliers.

Nos activités équestres touchent à tous les domaines : loisir, compétition, attelage, voltige, spectacle, etc...

Nous partageons aussi nos connaissances et notre expérience pour conseiller et aider dans la gestion, l'entretien, la santé et le travail des chevaux.

Si vous êtes cavalier et que vous recherchez des amis passionnés et solidaires alors n'hésitez pas à nous rejoindre.

Notre association est affiliée à la Fédération Française d'Équitation (FFE) et est reconnue d'utilité Publique avec l'attribution d'un Mécénat.

Virginie SPLAWSKI, Présidente
31 rue de la Poste - 39120 NEUBLANS
06 15 20 89 00



Fête du Pain

Voilà deux ans que la Fête du Pain n'a pas lieu, crise sanitaire oblige. Comme vous tous, nous souhaitons reprendre une vie normale et dans cette optique nous travaillons déjà à l'organisation de la fête 2022 prévue le 7 août. Nous comptons sur votre présence et si vous souhaitez mettre « la main à la pâte » vous serez les bienvenus, les bonnes volontés se faisant rares, nous accueillons les nouveaux bénévoles avec grand plaisir.

Rendez-vous donc le 7 août 2022 !

Isabelle Mettetal



Association des Parents d'Élèves de l'École de Petit-Noir Neublans

L'association se compose d'environ 40 membres.

Président : M. TOUSSAINT Nicolas

Vice-présidente : Mme TOUSSAINT Hélène

Trésorière : Mme MARTIN Anaïs

Trésorière Adjointe : Mme COMBATTELLI Amandine

Secrétaire : Mme VOVIAUX Adeline

Secrétaire adjointe : Mme DESPRES Aurore



L'année 2020/2021 a été une année blanche en raison du contexte sanitaire. Néanmoins nous avons participé à l'achat de différents matériels pédagogiques et ludiques : vidéo projecteur, sono, bacs à sable,

Pour l'année en cours nous espérons voir aboutir l'organisation de différentes manifestations, Cet automne, l'association a organisé la vente de fleurs ainsi que le loto, manifestations qui ont remporté un joli succès.

La vente de gaufres pour le téléthon est repoussée suite aux conditions à nouveau mauvaises...

Nous espérons que la vente de fleurs prévue au printemps pourra avoir lieu ainsi que les sorties karting pour les grands et balades à poneys pour les plus petits.

Toute l'association se joint à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année.

A.C.C.A. Neublans Abergement

Pour l'Association de Chasse Communale Agréée, la saison dernière s'est déroulée dans de bonnes conditions. Nous avons eu la chance d'avoir des week-ends plutôt cléments avec peu de pluie et les consignes de sécurité ont été respectées.

L'A.C.C.A se compose pour une bonne moitié de jeunes chasseurs toujours accompagnés par les plus anciens, l'entente entre les deux générations se passe très bien, la convivialité est au rendez-vous !

Pour moi qui commence ma troisième année en tant que président, je ne peux dire que du positif sur les membres de l'association toujours présents pour les manifestations et corvées.

Depuis plusieurs années, nous avons commencé à chasser avec nos fidèles compagnons, les chiens courants, mal vus il y a quelques années dans notre secteur. Nous avons réussi à les faire apprécier à nos sociétaires grâce à des jeunes passionnés par le travail extraordinaire fourni par ces chiens.

Notre passion pour la chasse au chien courant va au-delà du prélèvement. Ce qui nous fait vibrer, ce sont les qualités de ces chiens qui sont capables de remonter une piste de gibier plusieurs heures après son passage. L'animal n'est bien sûr pas trouvé systématiquement en raison de ses nombreuses ruses, mais entendre nos compagnons à quatre pattes donner de la voix dans nos forêts nous offre la plus belle des musiques.

Cette année nous avons été heureux d'accueillir de nombreux jeunes qui voulaient découvrir notre passion. Tous sont repartis avec le sourire aux lèvres et libérés des préjugés.

J'invite donc toute personne intéressée à venir partager un moment convivial à nos côtés au cours duquel nous répondrons à toutes les questions.

Il est bien de souligner que la chasse est réglementée et que chacun participe à maintenir l'équilibre des populations animales, en surveillant leurs évolutions, ce qui est le cas par exemple des chevreuils.

Les prélèvements de ceux-ci ne sont autorisés qu'en battues avec des règles bien appliquées sur des secteurs prévus par le président de l'A.C.C.A et sous sa responsabilité.

Des directives de chasse sont systématiquement indiquées aux participants.

Notre A.C.C.A, par ses actions, ne se limite pas à la chasse, elle participe également :

- à l'entretien de quelques secteurs qu'il est nécessaire de défricher pour l'accès et la sécurité des chasseurs.
- à l'entretien et à la pose d'équipements types (agrains, abreuvoirs uniquement en hiver, clôtures électriques)
- à la signalisation des réserves et des limites de chasse de son territoire.

Les journées de vente de boudin, préparé par SEB Traiteur de Pierre de Bresse, ont rencontré un franc succès. Elles seront renouvelées l'année prochaine.

Le week-end ball-trap de cet été a rassemblé de nombreuses personnes venant de toute la région.

Les membres de l'A.C.C.A remercient la commune ainsi que toutes les personnes qui ont mis à disposition des locaux, du matériel ou du terrain nécessaire à la bonne organisation de nos manifestations.

Nous sommes également reconnaissants à tous ceux qui sont venus partager ces moments conviviaux.



Le Président
Adrien MARTIN



Notre association a tant travaillé depuis sa création en 2010, que nous serions déjà en train de prévoir nos animations pour 2022, sans cette pandémie si contraignante. En effet, prévoir un concert ou un repas ou une retraite aux flambeaux en appliquant les gestes barrière, c'est enlever tout le plaisir de se réunir, d'échanger, de mesurer notre chance d'approcher l'histoire de notre village. Aussi, gardons-nous l'espoir de faire mieux très vite.

Malgré les restrictions sanitaires, nous avons reçu les historiens de la société d'émulation du Jura, le 17 Juillet 2021, tous intéressés par la visite du château avec A. de Broissia, puis de l'Eglise.

L'histoire de l'Eglise vous est expliquée sur le panneau, face au château, et sous le narthex. C'est une histoire passionnante qui remonte à 1089, dès lors que la bulle du Pape Urbain II atteste que notre Eglise est la propriété de l'Abbaye de Baume-les-Messieurs. Ainsi donc, notre village s'est construit en haut puis en bas de l'Eglise. Il a souvent été dévasté par les guerres. Cependant, l'ensemble Château-Eglise demeure un lieu exceptionnel de beauté architecturale.

Nous nous réunirons à la salle des fêtes le 20 Mai 2022 à 17 heures, dans le cadre de l'Université Ouverte : le Professeur Delsalle nous informera de la vie à Neublans et dans les villages voisins, au temps d'Henri IV.

Si tout va mieux, nous pourrions prévoir le PIQUE-NIQUE au château le 28 Août 2022. C'est un moment très convivial, où toutes les familles du village sont ravies de se rencontrer, avec le repas tiré du sac.

Merci de votre compréhension, et au plaisir de vous rencontrer.

La secrétaire de SENA : Simone Puget.

S.E.N.A. (Suite) : Les défrichés d'Abergement St. Jean

Les défrichés : terre des Ancêtres, terre inaliénable, terre communale depuis toujours, située juste en prolongement de la fontaine de l'Abergement St. Jean, commune associée à Neublans depuis 1976.

Le bulletin municipal de 1998 comportait un excellent travail réalisé par P. Babet, en effet, il avait utilisé des documents retrouvés aux Archives Départementales du Jura, **cote 5 E 144.**

Le temps est passé, les habitants de Neublans-Abergement ont changé, c'est pourquoi il nous a semblé juste de revenir à cette très belle histoire.

La délimitation des bois communaux est prise par le Préfet en 1852 : **« cette forêt appartient à la commune d'Abergement de temps immémorial, soit 90 hectares ».**

Les six cantons ainsi délimités portent des noms bien connus : le Champ du Moulin, la Bataille, le Vernolais, le Bief-Fourneau, les Trois Journaux, Les Vendus.

Les conseillers municipaux, en cette fin du dix-neuvième siècle sont inquiets du peu de terres cultivables dont bénéficient les habitants de l'Abergement. **Aussi décident-ils le 11 Avril 1871, un projet de défrichement de 18 hectares de forêt à prélever sur le Canton des Vendus.**

Mais le Conseil Ministériel à Paris, rejette le projet le 23 Septembre 1871. En réponse, les conseillers municipaux renouvellent leur demande auprès de la Préfecture, en précisant bien que la plupart des habitants vivent dans des conditions très difficiles, qu'ils n'ont pas de jardin autour de leur « mesure », surtout route des Hays : ce projet est encore rejeté.

Le 28 Février 1889, le Conseil rédige une très longue délibération, bien argumentée, demandant au Préfet de constituer au plus vite, une commission chargée d'étudier les besoins réels de la commune.

On mesure maintenant la clairvoyance et l'opiniâtreté des élus municipaux qui en même temps sollicitaient du Préfet l'autorisation de pâturage dans la forêt de Petit-Noir, et la construction de l'école : l'ancienne tombant en ruine.

Enfin, le 19 Avril 1892, le Président de la troisième République accorde le défrichement des 18 hectares, demandé depuis 1872 ...

Il a fallu deux années de travail, avec les outils de l'époque, pour commencer à débarrasser la forêt : un événement historique.

Les défrichés d'Abergement St. Jean (Suite)

En 1894, un géomètre divise la terre presque défrichée, en 59 parcelles de 28 ares, et un tirage au sort est organisé à la Mairie le 7 Octobre 1894 : cinquante et un chefs de famille se sont présentés. Le sort est officialisé par une délibération où chaque chef de famille s'engage à terminer le défrichement de son lot, pour commencer à mettre en culture ses 28 ares, et ce, gratuitement.

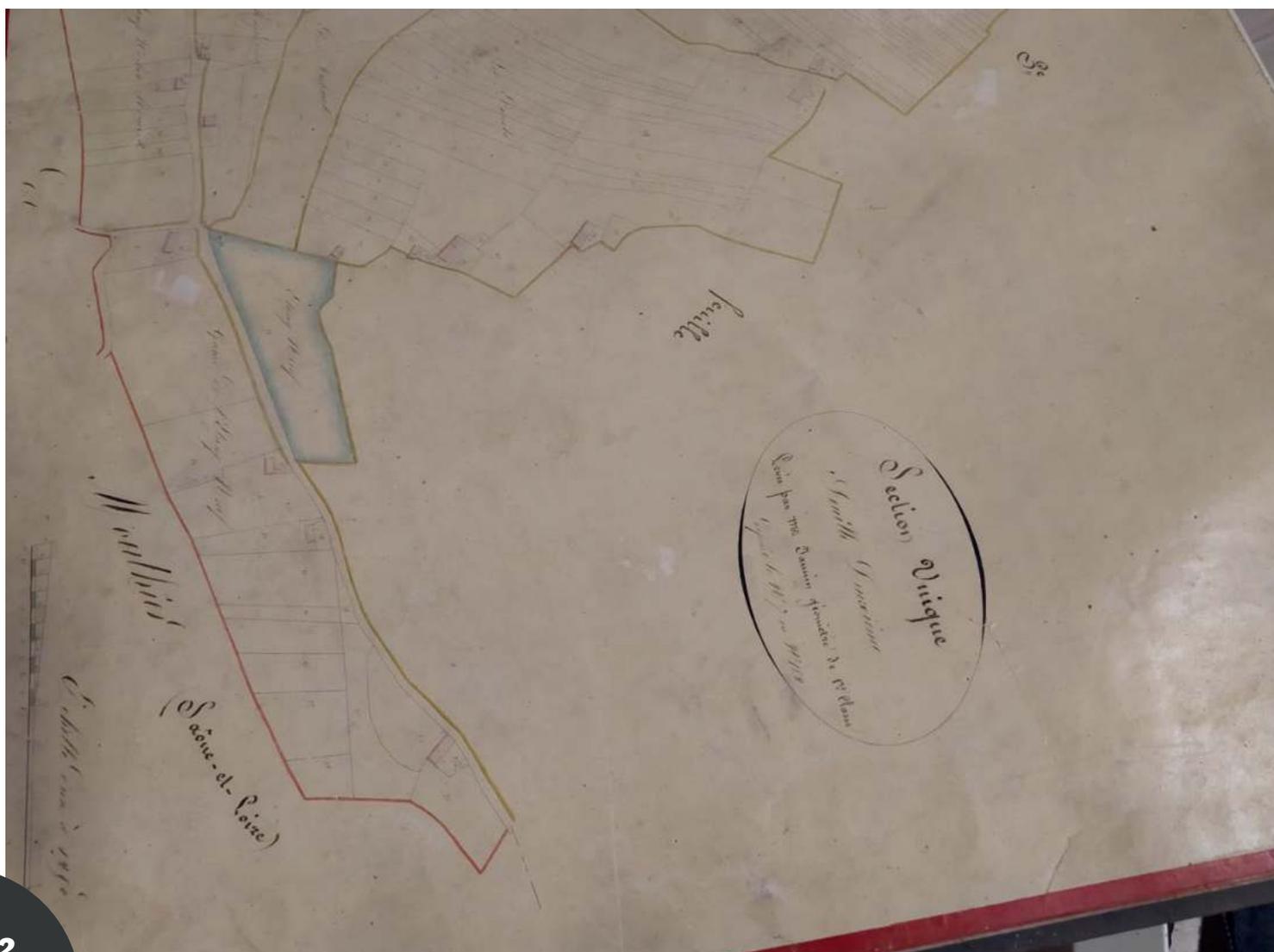
En 1899, le Conseil demande une bien modeste location de 4 francs et dix centimes jusqu'en 1906. Puis la location passera à 18 ans. Cependant, les habitants sont de moins en moins nombreux : le tirage au sort est abandonné pour un bail de 9 années après 1942.

La Commune de l'ABERGEMENT SAINT JEAN a toutes les bonnes raisons de conserver longtemps encore, le souvenir de cette belle histoire écrite par ses habitants, bien représentés par des Elus résolus, qui méritent notre admiration.

Simone Puget.

Pour la toute petite histoire, Simone Puget, habitant Neublans depuis 1938, institutrice à l'Abergement en 1958, Maire de Neublans-Abergement de 1995 à 2001, vous remercie de tout l'intérêt dont vous faites preuve, en prenant connaissance de cette histoire, finalement si proche de nous.

CADASTRE NAPOLEONIEN 1829



Hommage à Gérald Rosset



Tellement discret, avec un sourire toujours bienveillant surmonté d'un regard qui voyait tous les bons côtés de la vie et de ton entourage, c'est avec une agréable malice que, l'appareil photos vissé dans tes mains, tu savais fixer les meilleurs instants... Ton côté artiste, tu l'exprimais avec un réel plaisir et une réussite indéniables ...

Personne n'oubliera le jour où, pour le premier concert donné par SENA, avec Frieda vous êtes arrivés, emportant des verres à boire que tu avais magnifiquement et patiemment gravés à l'effigie de l'Eglise de Neublans. Mis à la vente, ils eurent un si grand succès qu'il en aurait fallu dix fois plus pour contenter tout le monde. Et le fruit de cette vente fût le premier don venu contribuer à la trésorerie de l'association.

Tellement discret qu'engager une conversation avec toi n'était pas une mince affaire et quand gentiment je te le faisais remarquer, avec un sourire affectueux, tu répondais : « C'est Frieda qui parle pour moi ! »

Les grutiers, perchés en haut de leur tourelle, personne ne les remarque. Et pourtant, sur tous les chantiers, ils ont un rôle particulier, celui de poser les matériaux au bon endroit, au bon moment. Ce sont des chefs d'orchestre qui distribuent les instruments pour que la magie de la symphonie s'opère, pour que morceau après morceau, les édifices sortent de terre et grandissent. Il n'y a pas un élément des constructions qui n'ait pas eu la nécessité du câble de leur machine.

Peut-être Gérald, avais-tu acquis cette sérénité à cause des longues heures passées, dans la solitude de ta cabine par tous les temps. Nul besoin de parler : c'est avec des gestes précis que tu communiquais avec le sol.

Et je te disais que, du fait de la hauteur où tu te trouvais, tu voyais le monde à plat, donc en deux dimensions. Tu devais te trouver bien petit, lorsque tes pieds retouchaient terre.

Puis, la maladie est venue écourter ta retraite bien méritée que tu souhaitais passer heureux près de Frieda. Une dernière fois, tu as gravi l'échelle qui te conduisait à ton poste de travail... Mais cette fois, tu es monté plus haut que le dernier barreau ... Et avec ta bienveillance, tu as regardé une dernière fois ce monde à plat, et tu lui as fait un petit signe d'au revoir.

Ce signe amical, toute l'association SENA, et tous tes amis, te le rendent, et souhaitent que dans l'infini où tu es maintenant tu trouves la paix.

Merci pour tout Gérald.

Association SENA Neublans Abergement 01 Septembre 2021 B. J

Amicale du Guilleron



En 2021, la crise sanitaire n'a pas permis de reprendre les activités et les pluies abondantes ont empêché à plusieurs reprises l'accès à la morte du Guilleron.

Néanmoins, un empoissonnement a été effectué en deux fois : au total 80 kg de brochets et 21 kg de fritures permettront aux pêcheurs de très belles prises.

Espérons que l'année 2022 sera meilleure et verra revivre les bords du Guilleron avec son traditionnel CONCOURS DE PECHE du 14 juillet.

Venez nombreux rejoindre l'Amicale.

Meilleurs vœux à tous.

Le Président,
Martial DELCEY



Forme et bien-être



Planning des séances collectives				
D'autres séances peuvent être organisées ponctuellement				
Jour de la semaine	horaire	activités		responsable
LUNDI	9H00 à 10H00	RENFORCEMENT MUSCULAIRE	Travail de musculation et de cardio avec une intensité adaptée	FRANCOISE
LUNDI	18H00 à 19H00	CARDIO ENDURANCE TRAINING	Morbide en fréquence cardiaque avec maintien de cette fréquence élevée	CYRIL
LUNDI	20H00 à 21H00	ZUMBA	Danse dynamique et chorégraphie	AMANDINE
MAEDI	18H00 à 19H00	BOXING TRAINING	Entraînement à base de boxe dans sac de frappe	CYRIL
MERCREDI	9H00 à 10H00	RENFORCEMENT MUSCULAIRE	Travail de musculation et de cardio avec une intensité adaptée	FRANCOISE
MERCREDI	18H00 à 19H00	FORCE MUSCULATION	Travail de pur musculation et gain de force	CYRIL
MERCREDI	19H00 à 20H00	RENFORCEMENT MUSCULAIRE	Travail de musculation et de cardio avec une intensité adaptée	FRANCOISE
JEUDI	18H00 à 19H00	CROSSFIT	Enchaînement d'exercices à forte intensité musculaire et cardio	CYRIL
VENDREDI	9H00 à 10H00	RENFORCEMENT MUSCULAIRE	Travail de musculation et de cardio avec une intensité adaptée	FRANCOISE
VENDREDI	19H00 à 20H00	TABATA HIT	Méthode de répétitions et d'enchaînements de 8 exercices	CYRIL

Ces séances ne sont pas obligatoires et peuvent être conciliables avec une séance individuelle
Possibilité de séances individuelles à toutes heures

Nous vous accueillons tous les jours soit en accès libre soit en cours collectifs. Pour tous renseignements, veuillez contacter Amandine au 07.67.14.52.89.

Nous espérons que 2022 nous permettra de vous accueillir nombreux pour la pratique d'une activité sportive dans la joie et la bonne humeur.

Amandine MOULET,
Présidente.

Souvenir Français

Le Souvenir Français, première association mémorielle en France

Créé en 1887 par François-Xavier Niessen et reconnu d'utilité publique en 1906, le Souvenir Français construit son action autour de trois missions :

- La sauvegarde, l'entretien et la rénovation des tombes, des monuments, des plaques et des stèles qui rendent hommages aux Morts pour la France. Le Souvenir Français s'oppose à la disparition des tombes des Morts pour la France laissées en déshérence dans les cimetières communaux et attribue des subventions aux communes pour leurs rénovations et entretiens.
- La commémoration des événements historiques liés à l'histoire combattante. A cette fin, le Souvenir Français participe aux journées commémoratives nationales et apporte son soutien au maintien des cérémonies locales qui ancrent l'histoire locale partagée.
- La transmission de la connaissance de l'histoire aux jeunes générations, le soutien aux enseignants afin qu'aucun élève ne quitte sa scolarité sans avoir visité au moins un lieu de mémoire.

Le Souvenir Français n'existe que grâce à la mobilisation de ses adhérents tous bénévoles

UNE COLLECTE POUR RELEVER TROIS DÉFIS MÉMORIELS

LA SAUVEGARDE DE CHAQUE TOMBE
de combattant Mort pour la France inhumé dans un cimetière communal

LA PRÉSERVATION
des cérémonies qui rappellent sur le territoire national les pages de notre histoire combattante

LA POSSIBILITÉ POUR CHAQUE ÉLÈVE
de visiter au moins un site mémoriel combattant durant sa scolarité

UNE COLLECTE EXCEPTIONNELLE

UNE COLLECTE TOTALEMENT BÉNÉVOLE
Contrairement à d'autres collectes, celle du Souvenir Français repose intégralement sur le bénévolat. Pendant trois jours, les adhérents du Souvenir Français vous sollicitent à la porte des cimetières ou sur d'autres sites.

UNE COLLECTE SANS DÉPENSE PUBLICITAIRE
Le Souvenir Français n'achète pas d'espaces publicitaires et ne rémunère aucune agence de communication.

APPORTEZ-NOUS VOTRE AIDE
Bulletin de don

DES FONDS INTÉGRALEMENT UTILISÉS POUR LA SAUVEGARDE DES TOMBES ET DES MONUMENTS

DONNEZ AU SOUVENIR FRANÇAIS

Pour sauver les tombes de ceux qui ont bien servi la France

Réalisations effectuées dans notre commune :

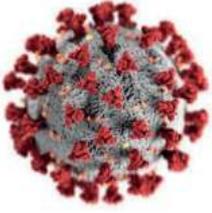
Le Souvenir-Français est présent dans le village depuis de nombreuses années, d'abord animé par Joseph CAUTARD qui a rénové les monuments aux morts de Neublans et Abergement, la réfection du carré militaire et la mise en place d'une plaque des « 70 » (plaque commémorant la mort de trois soldats enterrés à Neublans suite à la bataille de Dole en 1870/71).

Depuis le 23 avril 2007 Gérard COURCENET est le représentant de l'association dans la commune qui compte 20 membres actifs qui participent aux activités, commémorations, etc.

Travaux effectués ces dernières années.

- Réfection de plaques des déportés présentes sur les Monuments aux morts.
- Remise en place de la plaque « des 70 » dans le narthex de l'église.
- En 2020, nettoyage des tombes des « Morts pour la France » du carré militaire et échange des graviers blancs !
- En 2021, pour la Toussaint, mise en place de petits pots de fleurs sur les tombes citées plus haut, ainsi qu'une urne au cimetière pour recueillir les dons.
- NOTA : des plaques signalétiques « carré militaire » sont en place aux différentes entrées du cimetière.
- Un petit fascicule trimestriel au prix de 2,50 € est disponible par abonnement.

Conversation Bressane



- Conversation Bressane
- **Berthe:** Bin l'bonjo Jeanne! C'ment qu'te vas?
- **Jeanne:** Te v'là don'. Y va! Y va. Entre don'. J't'attendos piû.
- **Berthe:** Quoi qu't'tricotes don'tôje?
- **Jeanne:** Y'est eune pare de chaussons à gorge. J'a r'trouvé un papier pou'savoi c'ment al zont fâ. A peû, j'o un tricot qu'je pouvo piu mettre. J'la détricotè pou'en fâre ot'chôse.
- Té peux rôté ton masque. T'seu vacciné au moins!
- **Berthe:** Ah voui! Min-me troès fois! Aveu la grippe atou!
- **Jeanne:** Moi, j'y vas le 16, pou'l'rappel. Aveu mên noum qu'sont "à risque", faut qu'je prenne des "précautions".
- **Berthe:** Y'en o des qui n'voulont pas s'fâre piquer. Al disont qu'on va les y mettre une puce pou' les pister.
- **Jeanne:** Al disont des foutaises. Al z'ont le téléphone tôle collé à l'ouraille. Y sont bin piû tracès aveu cequi!
- **Berthe:** A peû a sînt tôle branchés su internénette ; tôle entrain d'causer d'aveu gogol! Mîn me qu'y n'en causont piû d'aveu yeu v'zins.
- **Jeanne:** Y'est à pouin-ne si al te disont onco bonjo !!
- **Berthe:** Al vont t'enviiez c'qui par esse-emesse sûtîn portâbje!
- T'peux tôle attendre! Y n'passe pas! Y'o pas de "réseau"!
- **Jeanne:** Vouaille! On cause! On cause! A peû j'oubje de fârmer ma gueule! Faut qu'je r'défasse min chausson! Bin, on va bouârre l'jus d'abord.
- **Berthe:** ça, y'est bin vrai!



Colette Perron

Gâteau aux châtaignes de Emile Zola (1840 - 1902) à Médan (Yvelines)

Pour 4 à 6 personnes

- **Laver les châtaignes.** Entamer légèrement le talon et préparer ainsi 750 gr de châtaignes.
- Verser les châtaignes dans l'**eau bouillante** légèrement salée. L'eau doit largement recouvrir les châtaignes. Cuire au bouillon **pendant 30 mn.**
- Egoutter et laisser refroidir.
- **Oter** les peaux des fruits ou bien les couper en deux et vider chaque demi coque avec une petite cuillère.
- **Ecraser** les fruits au presse-purée ou à la fourchette .
- Ajouter : – 150 gr de beurre ramolli,
– 150 gr de sucre en poudre,
– 125 gr de chocolat pâtissier (à au moins 50% de chocolat) qu'on a fait fondre.
– 1 pincée de sel fin
- **Bien mélanger** le tout.
- **Etendre** dans des récipients rectangulaires sur 3 ou 4 cm d'épaisseur. Lissez le dessus avec un peu de chocolat fondu.
- Faire prendre au froid (réfrigérateur) pendant 24 heures.
- Découper en bouchées pour servir.

Remarques : on peut utiliser des marrons en conserve au naturel.

Au 19^{ème} siècle, ce gâteau était servi le soir de la Toussaint.

Ne pas congeler.

une poignée de feuilles de tanaisie

- - une poignée de feuilles de « menthe-coq »
- - une fleur de camomille allemande
- - une feuille de sauge
- - une feuille de menthe poivrée.
- 3 – Bien nettoyer ces plantes, les éponger dans un linge propre.
- 4 – Tasser les plantes dans le bocal.
- 5 – Ajouter un litre d'eau-de-vie pour fruits. (ou bien si on en a : eau-de-vie de prune ou de marc de raisin).
- (ou bien : mélanger ½ l d'alcool à 90° avec ½ l d'eau bouillie refroidie)
- Les liquides doivent recouvrir les plantes.
- 6 – Laisser infuser 3 mois (ou plus) à l'ombre et au frais.
- 7- PREPARER un ½ l de sirop avec du sucre et de l'eau peu minéralisée.
- Bien faire fondre le sucre dans l'eau chaude. Laisser refroidir.
- 8- MELANGER ½ l de sirop de sucre avec ½ l de l'infusion filtrée. Renouveler le mélange ½ l par ½ l jusqu'à épuisement de l'infusion.
- 9- Conserver la liqueur dans de jolis flacons, à l'ombre.
- 10- Trouver quelqu'un (moi) pour consommer avec « modération » ce digestif maison !



Horaires déchetteries 2022

Hiver : 9h00-11h45 / 14h00-16h45 - plages ouverture en vert

HIVER du 2/01/2022 au 20/03/22 et du 11/10/2022 au 30/12/2022	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
	matin	après midi										
DOLE	9h00-11h45	14h00-16h45										
BREVANS	9h00-11h45	14h00-16h45										
TAVAU		14h00-16h45	9h00-11h45	14h00-16h45								
CHAUSSIN	9h00-11h45			14h00-16h45	9h00-11h45			14h00-16h45	9h00-11h45	14h00-16h45	9h00-11h45	14h00-16h45

Été : 8h30-11h45 / 13h30-17h30 - plages ouverture en vert

ETE du 22/03/2022 au 09/10/2022	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
	matin	après midi										
DOLE	8h30-11h45	13h30-17h30										
BREVANS	8h30-11h45	13h30-17h30										
TAVAU		13h30-17h30	8h30-11h45	13h30-17h30								
CHAUSSIN	8h30-11h45		8h30-11h45	13h30-17h30								

Brûlage des déchets

Le brûlage des déchets verts produits par les particuliers, les collectivités et les entreprises est interdit

Les déchets verts des particuliers, des entreprises et des collectivités sont à valoriser

La gestion durable des déchets pour prévenir des risques est un objectif auquel concourt l'arrêté du 17 juillet 2017 :

La santé

L'incinération des végétaux est émettrice de particules fines et de dioxyde d'azote. Il est obligatoire de les apporter en déchetterie.

La sécurité

Mal maîtrisé et dans des conditions mal adaptées, tout feu présente un risque de propagation.

Gestion des déchets

Les déchetteries du département traitent la quasi-totalité des déchets verts produits par les particuliers, les collectivités et les entreprises. Elles couvrent l'ensemble des communes du département.

La classification suivant la provenance des déchets verts est un facteur déterminant les possibilités de brûlage.

Les déchets verts produits par les ménages, commerces, administrations et industries :
Exemples : tonte des pelouses, taille de haies, le débroussaillage et autres pratiques similaires. Ils sont classés dans la catégorie des déchets ménagers ou assimilés (ou déchets municipaux). Il est interdit de les brûler.



L'article 84 du règlement sanitaire départemental (RSD) interdit, sauf dérogation, l'incinération des déchets ménagers et assimilés, catégorie qui inclut les déchets verts.

Les contrevenants encourrent une amende de 3ème catégorie (jusqu'à 450 €).

Des dérogations sont néanmoins prévues dans l'arrêté préfectoral : Les feux traditionnels festifs (Saint Jean, « Foyes », etc.) sont admis ; le brûlage pour lutter contre les plantes invasives ou au titre de la prophylaxie peut être autorisé.

Les références juridiques

Règlement sanitaire départemental : article 84

Arrêté réglementant l'emploi du feu dans le département du Jura :

articles 3 et 4

Les possibilités de brûlage des déchets verts des activités agricoles et forestières sont encadrées

Le brûlage des résidus de culture

Les exploitants agricoles, bénéficiaires des aides de la PAC, ont l'obligation de respecter certaines règles dont celle de ne pas incinérer les résidus de cultures. Les sanctions en cas d'infraction : Une réduction de 3% des aides PAC.



Le brûlage des déchets

Le brûlage de ces éléments est strictement interdit. Sont concernés, entre autres : les ficelles, les filets, les palettes, les emballages de toute nature, pueus, bâches... La société ADIVALOR liste l'ensemble des filières de traitement des déchets agricoles à l'exclusion des déchets verts dans le département

Le brûlage des tailles d'arbres

Le brûlage des tailles d'arbres ou de haies sur les parcelles agricoles ainsi que des résidants forestiers peut être autorisé sous certaines conditions.



Le réchauffement des parcelles

Les dispositifs de réchauffement des parcelles en cas de gel tardif exceptionnel sont autorisés dans le respect des prescriptions du règlement sanitaire départemental (article 84).

Maintien de la biodiversité et agriculture

Les parcelles agricoles s'inscrivent parfois dans des périmètres d'habitat d'espèces protégées ou de sites Natura 2000. Les exploitants agricoles qui bénéficient des aides PAC sont tenus de veiller au maintien de la qualité de ces espaces.

En cas de destruction ou détérioration d'habitats d'oiseaux sauvages protégés ou du non-respect des mesures de protection des habitats naturels et des espèces dans les sites Natura 2000, les aides octroyées sont réduites de 5%.

Quand il s'agit d'habitats d'espèces protégées, la destruction ou l'altération constitue aussi un délit.



Les références juridiques

Code rural et de la pêche maritime :

article D 615-47

Code de l'environnement :

articles L541-1, L 541-4-1

Arrêté réglementant l'emploi du feu dans le département du Jura

articles 9 et 13 articles 9 et 13

Le brûlage des végétaux à proximité des forêts est réglementé

À moins de 200 mètres d'un espace boisé, si je suis :

Un exploitant forestier ou agricole, propriétaire ou locataire

Du 1^{er} octobre au 14 février

Le brûlage est autorisé en prévention du risque incendie ou au titre de la prophylaxie ou dans le cadre de mon activité agricole ou forestière.



Du 15 février au 30 septembre

Il est interdit d'incinérer les végétaux issus de mon activité. J'ai la possibilité de solliciter une dérogation en justifiant de la nécessité et de l'urgence du brûlage à réaliser.

Responsable d'un camp d'activités en forêt

Il est autorisé de réaliser des feux pour préparer la nourriture avec l'accord du propriétaire et en informant la commune.

Un randonneur, un promeneur

En dehors des espaces aménagés et équipés de foyers bâtis autorisés par le Préfet, il est interdit de faire du feu sous peine d'une contravention de 4ème classe (jusqu'à 750 €).

Quand le brûlage est autorisé, le respect des conditions de réalisation figurant dans l'arrêté permet de prévenir le risque de propagation.

L'auteur du feu est responsable de tous les dommages qu'il pourrait causer aux tiers.

Les références juridiques

Code forestier (nouveau) :

articles L131-1 à L131-9

Arrêté réglementant l'emploi du feu dans le département du Jura :

articles 8, 9 et 11

Annuaire

A.C.C.A.	M. Adrien MARTIN (Président)	06 67 78 41 27	Chasse sur le territoire de la commune
À CHEVAL SUR LA BRESSE	Mme Virginie SPLAWSKI (Présidente)	03 84 72 53 22	Orientations équestres divers
AGENCE POSTALE COMMUNALE	Mme Stéphanie BRESSAND (Agent d'accueil)	03 84 81 67 33	du lundi au vendredi de 14h à 17h
AMICALE DES ANCIENS SAPEURS POMPIERS	M. Didier PRINCE (Président)	06 59 79 22 07	
AMICALE DU GUILLERON	M. Martial DELCEY (Président)	03 84 81 61 22	cartes de pêche annuelles et d'invités
APE	M. Nicolas TOUSSAINT (Président)	06 26 02 85 67	Association Parents d'Elèves
ARPÈGES	M. Gérard STREIT (Président)	06 43 59 10 46	Activités musicales divers
COMITÉ DE LA FÊTE	Mme Isabelle METTETAL (Présidente)	03 84 71 02 24	fête du pain
FESTIVITÉS ET RÉVEILLONS	M. Marc CRESPO	03 84 81 68 82	organisation réveillon
FORME ET BIEN ÊTRE	Mme Amandine MOULLET (Présidente)	06 82 55 17 33	remise en forme fitness-musculation
LOISIRS ET DETENTE	M. Guy SAVOYE (Président)	03 84 81 61 33	Voyages - Théâtre
	Colette PERRON	03 84 81 60 64	Flâneries bressanes Bibliothèque Atelier théâtre Après-midis récréatifs
PAROISSE SIMON PIERRE DES RIVIÈRES	M. LE CURÉ Albert LONJARRET	03 84 81 80 84	Catéchisme - Baptêmes Obsèques - Mariages Messes
SONNEUR DU GLAS PRIÈRES POUR LES DÉFUNTS CORRESPONDANTS PAROISSIAUX	M. André PÉRRON Colette et André PÉRRON	03 84 81 60 64	à la demande de la famille
MAIRIE	Mme Sonia LOPEZ (Secrétaire)	03 84 81 60 36	Ouverte au public Lundi de 13h à 17h00 Jeudi de 8h à 13h
SAUVEGARDE POUR LE PATRIMOINE RURAL	M. Guy SAVOYE (Président)	03 84 81 61 33	Local de vieux outils
S.É.N.A.	M. Amaury DE BROISSIA (Président) Mme Simonne PUGET	09 53 28 93 42 03 84 81 60 66	Sauvegarde de l'église de Neublans-Abergement

BONIN Guillaume
Électricité générale

- Neuf et rénovation
- Motorisation
- Domotique

9 rue Jean Mermoz
39120 NEUBLANS ABERGEMENT

06 84 88 35 02
bonin.bge@gmail.com



CREATION TRADITION SAVOIR-Faire

*Escaliers - parquet traditionnel et flottant
Ponçage, vitrification
Menuiserie sur mesures
Isolation - Double vitrage*

MENUISERIE MILLOT DOMINIQUE
4 BIS RUE DES CANES
ADRESSE POSTALE 09 RUE DU FAUBOURG
71270 FRETTERANS

TEL : 03 85 76 25 86 TEL : FAX : 03 85 76 26 32
E-mail : menuiserie.millot@wanadoo.fr

EIRL BRESARD

CHAUFFAGE POÊLE ET CHAUDIÈRE CLIMATISATION ÉNERGIE RENOUVELABLE

06 37 68 50 52 03 84 82 74 10

Romotop, ALPHEA, BRESARD

Étang du Meix après arrachage de la jussie

